

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 décembre 2008

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 4902 à 4913

présentés par
M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

ARTICLE 2

Compléte l'alinéa 14 par les mots :

« concernant une demande de reclassement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le refus de travailler le dimanche pour un salarié d'une entreprise autorisée à ouvrir le dimanche, ne peut constituer un motif de discrimination, concernant une demande de reclassement du salarié, par exemple dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois ou des compétences.

Ces amendements identiques ont été déposés par 49 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

- Adt n° 4902 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg
- Adt n° 4903 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro
- Adt n° 4904 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy
- Adt n° 4905 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine
- Adt n° 4906 de M. Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel
- Adt n° 4907 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico
- Adt n° 4908 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono
- Adt n° 4909 de M. Muet, Mme Karamanli, M. Dussopt et Mme Marcel
- Adt n° 4910 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot
- Adt n° 4911 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got
- Adt n° 4912 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier
- Adt n° 4913 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille